



Le syndicat majoritaire reçu par le ministre de l'Intérieur



De gauche à droite : Monsieur NUNEZ (secrétaire d'État), Monsieur CAQUIL (secrétaire national SNPC FO), Monsieur CASTANER (Ministre de l'Intérieur), Messieurs LACOSTE et CAMUZEUX (secrétaires nationaux adjoints SNPC FO)

Le 17 décembre 2018, les secrétaires nationaux du SNPC/FO/Gendarmerie ont été reçus en réunion bi-latérale place Beauvau par Monsieur Castaner, ministre de l'Intérieur, ainsi que par Monsieur Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur. Au cours de cet entretien, les représentants du SNPC/FO ont pu aborder de nombreux sujets concernant les personnels civils de la gendarmerie.

En préambule, ont été évoquées les difficultés que rencontrent les personnels civils dans leurs missions de soutien au quotidien au profit des unités de terrain. En effet entre le manque d'effectif, le manque de valorisation, et le manque d'équité entre les différents périmètres du ministère, les agents sont à bout de souffle !

Au titre de la valorisation des carrières, notre syndicat a demandé :

- Des parcours de carrière plus attractifs à travers un repyramidage des postes à responsabilités et la possibilité de reclassement sur place par le biais d'examen professionnel à l'instar du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPGN) ;
- L'accès à plus de postes à responsabilités pour les personnels de la filière technique (Cercle mixte, casernement, CSAG...);
- Le retour à l'embauche d'ouvriers de l'État sur les métiers en déficit de recrutement pour pallier la concurrence du privé, bien plus attractif en terme de rémunération que la fonction publique (piroguiers, mécaniciens, électriciens, plombiers, instructeurs cynophiles...);
- Une ventilation plus importante d'Agents Principaux des Services Techniques (APST).

Au titre de l'indemnitaire, notre syndicat a demandé :

- Une prime exceptionnelle pour les personnels civils de la gendarmerie suite aux derniers événements de troubles à l'ordre public ;
- La mise en place de la Prime de Résultat Exceptionnelle (PRE) ;
- L'octroi d'une prime pour les maîtres d'apprentissages sur le modèle du MINARM ;

Au titre des indemnisations, notre syndicat a demandé :

- Face à la cherté de la vie, le remboursement aux frais réels des agents d'Outre-Mer dans le cadre de leurs missions ;
- Une mesure d'aide à la restauration pour les personnels n'ayant pas accès à un restaurant administratif.

Le SNPC/FO/Gendarmerie a également évoqué la situation du SGAMI Île-de-France, en terme de gestion de ressources humaines. Notre syndicat a dénoncé les retards inadmissibles auxquels les agents de la gendarmerie font face chaque jour dans le traitement de leur dossier. Cette situation ne pouvant plus durer, les secrétaires nationaux ont demandé que ces prérogatives RH, ainsi que les effectifs, reviennent à la gendarmerie.

Le ministre de l'Intérieur, très attentif aux revendications du SNPC/FO/Gendarmerie, s'est engagé à apporter des réponses.

**Le SNPC/FO/Gendarmerie continuera à porter vos voix
jusqu'au plus haut niveau !!**

**Syndicat National des Personnels Civils
FORCE OUVRIÈRE de la Gendarmerie**

Le SNPC/FO/Gendarmerie sur les réseaux sociaux !



www.facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie

et notre site internet

www.fogendarmerie.fr

